
MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORETS TROPICALES
WORLD RAINFOREST MOVEMENT

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>
Éditeur: Ricardo Carrère

=====

BULLETIN 103 du WRM

Février 2006 - Édition française

Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais

=====

Dans ce numéro:

* NOTRE OPINION

- Changement climatique : on peut encore éviter le désastre... mais le temps s'épuise

* LUTTES LOCALES ET NOUVELLES

AFRIQUE

- Afrique du Sud : une opinion sud-africaine sur la certification par le FSC des plantations industrielles d'arbres
- Congo (République démocratique) : les ONG font pression pour les droits des peuples au Forum sur les forêts
- Kenya : les racines de la sécheresse actuelle
- Tchad - Cameroun: un rapport met en lumière le rôle joué par la Banque européenne d'investissement dans le projet d'extraction pétrolière et d'oléoduc

AMÉRIQUE CENTRAL

- Guatemala : deux documentaires sur les conséquences de l'extraction minière

AMÉRIQUE DU SUD

- Argentine - Chili : un jeune Mapuche opposé à l'avancée des entreprises forestières a demandé l'asile politique
- Brésil : protestation des Quilombolas contre Aracruz Celulose
- Brésil : les suites de la lutte des Tupinikim et Guarani contre Aracruz Celulose
- Uruguay : les usines de pâte et la participation populaire; la Banque mondiale dans le collimateur

ASIE

- Birmanie : en vendant du bois on achète l'instabilité, la pauvreté et la destruction
- Indonésie : le WWF a tort d'appuyer l'élevage de crevettes pour accélérer la récupération d'Aceh après le tsunami
- Laos : les plantations d'eucalyptus de la Banque asiatique de développement aggravent la pauvreté
- Thaïlande : c'est la population qui protège les forêts, et non l'État

* NOTRE OPINION

- Changement climatique : on peut encore éviter le désastre... mais le temps s'épuise

Cela fait des années que l'on entend parler du changement climatique et de ses terribles conséquences. Malgré les annonces du désastre qui nous menace, un groupe de chercheurs au service des intérêts des entreprises a essayé de jeter des doutes sur l'évidence scientifique. Simultanément, un autre groupe d'universitaires et de technocrates s'est mis à inventer des moyens absurdes de « compenser » les émissions de carbone, pour que la consommation de combustibles fossiles puisse continuer. Parmi ces moyens les plantations à grande échelle d'arbres de croissance rapide, situées, bien entendu, dans le Sud.

Sur ce fond de tableau, il est encourageant de voir que certains scientifiques attaquent le pouvoir de l'intérieur. C'est le cas de Jim Hansen, directeur de l'Institut d'études spatiales Goddard de la NASA, qui, en dépit de n'avoir jamais mâché ses mots sur le changement du climat, est le principal expert en modèles climatiques du président George Bush. Le 17 février, Hansen a publié un article dans le journal britannique The Independent où il dit que « une étude satellite de la calotte glaciaire du Groenland montre que celle-ci est en train de fondre bien plus vite que les scientifiques ne l'avaient craint ; le volume de glace qui tombe dans l'eau est le double d'il y a cinq ans. Cela pourrait avoir des conséquences dramatiques sur la montée du niveau de la mer et sur le changement climatique ».

Hansen pose la question suivante : « À quelle vitesse cela peut-il se produire ? », et répond : « En ce moment, je crois que le mieux est de regarder ce qui est arrivé dans le passé. Nous savons, par exemple, qu'il y a 14 000 ans le niveau de la mer est monté de 20 mètres en 400 ans, c'est-à-dire de cinq mètres par siècle. Cela se passait vers la fin de la dernière période glaciaire, où il y avait davantage de glace qu'aujourd'hui. Mais, en revanche, la température ne montait pas aussi vite que maintenant. »

Il explique que « la dernière fois où la température du monde a été trois degrés plus élevée que maintenant – l'augmentation prévue pour le siècle en cours – le niveau de la mer était 25 mètres plus haut. Voilà donc ce qui nous attend si nous n'agissons pas vite. Aucun des modèles actuels sur les glaces et le climat ne le prédisent, mais je préfère regarder ce que l'histoire de la Terre et mes propres yeux me montrent. Je crois que l'élévation du niveau de la mer sera bientôt un grand problème, plus grave encore que le réchauffement. »

Les déclarations de Hansen suggèrent que nous sommes au bord d'une catastrophe climatique (imaginez une montée des eaux de 25 mètres !) et que, pour l'éviter, il faut prendre d'urgence des mesures draconiennes. Il est évident qu'il voulait mettre le public au courant du danger. Mais il avertit aussi : « Pourtant, il y a quelques semaines, lorsque j'ai voulu, en tant qu'expert climatique de la NASA, parler aux médias sur ces questions, après une conférence que j'avais faite où j'appelais à réduire sans délai les émissions de gaz à effet de serre, l'équipe de relations publiques de la NASA – qui est constituée de représentants politiques de l'administration Bush – a essayé de m'en empêcher. Cela ne m'a pas plu, et j'ai ignoré les restrictions. Le premier point de la mission de la NASA est de comprendre et de protéger la planète. »

Telle devrait être aussi la mission de tous les gouvernements : comprendre et protéger la planète pour assurer la survie de l'humanité. À présent, le principal danger pour la planète est le changement climatique, et il faut réagir d'urgence. Hansen pose la question cruciale : « Combien de temps avons-nous ? » Sa réponse est : « Nous devons stabiliser les émissions de dioxyde de carbone en une décennie, sans quoi la température va monter de plus d'un degré. Elle sera la plus élevée depuis un demi-million d'années, et bien des choses pourraient alors devenir incontrôlables. Si nous voulons

l'éviter, nous ne pouvons pas attendre que l'on mette au point de nouvelles technologies, comme le piégeage des émissions du charbon brûlé. Nous devons nous débrouiller avec les moyens du bord, et le faire pendant cette décennie, c'est-à-dire nous centrer sur l'efficacité énergétique et sur les sources renouvelables d'énergie qui ne brûlent pas de carbone. Le temps presse. »

Bien entendu, rien de tout cela n'est nouveau. La nouveauté est dans cette brèche ouverte par Hansen dans les murailles de l'establishment des entreprises, et dans l'exemple qu'il donne aux membres de la communauté scientifique, les encourageant à parler et à se joindre à la lutte contre le changement climatique. Il ne nous reste vraiment pas beaucoup de temps !

Note : l'article de Jim Hansen est disponible sur :
<http://news.independent.co.uk/environment/article345926.ece>

* LUTTES LOCALES ET NOUVELLES

AFRIQUE

– Afrique du Sud : une opinion sud-africaine sur la certification par le FSC des plantations industrielles d'arbres

La vision de plantations de pins s'étendant sur des kilomètres et des kilomètres est peut-être attirante pour ceux d'entre nous qui ont une manière plutôt « hémisphère nord » de voir les choses, mais elle annonce de très mauvaises nouvelles pour l'environnement. Les plantations d'arbres exotiques ont bien mérité l'appellation de « mort verte » que les activistes de l'écologie lui ont donnée du fait qu'elles déplacent les espèces autochtones, dont très peu ont la possibilité d'y survivre.

Les plantations dans les régions de l'Est de l'Afrique du Sud sont particulièrement notoires pour leur élimination des pâturages, considérés aujourd'hui comme le biome le plus menacé du pays : 60 % de leur superficie (en fait 80 %) ont déjà disparu.

D'autre part, les plantations industrielles consomment de grandes quantités d'eau ; elles ont été accusées d'avoir asséché des terres humides et d'avoir beaucoup contribué à transformer en courants saisonniers, à sec la plupart de l'année, les fleuves autrefois permanents du parc national Kruger. À beaucoup d'endroits, les pins ont franchi les clôtures et sont devenus de plus en plus envahissants, étouffant le paysage sous une couverture vert foncé.

Et nous n'avons pas encore mentionné les usines de pâte. Le service de public-relations de Sappi a été mis à rude épreuve en 1989, lorsqu'un déversement d'effluents de l'usine géante de Ngodwana a tué pratiquement toute la vie aquatique du fleuve Elands sur plusieurs kilomètres. Depuis, l'entreprise a passé énormément de temps à claironner ses références vertes, et elle est particulièrement fière de sa contribution au développement du processus industriel de blanchiment de la pâte à base d'oxygène, qui évite l'utilisation de chlore toxique dans cette étape de la fabrication de papier.

Mais elle ne fait pas autant de battage autour du fait que, l'année dernière encore, elle utilisait l'ancienne méthode de blanchiment au chlore dans son usine de Stanger, située juste en amont de l'estuaire du fleuve Mvoti, célèbre escale des oiseaux migrateurs. L'estuaire a été fermé cette année à la pêche et à la nage parce qu'une analyse effectuée par Sappi a conclu que les taux de polluants organiques chlorés y étaient « au-dessus des niveaux acceptables ».

Ainsi, nous avons été agréablement surpris en voyant le logo du Forest Stewardship Council (FSC) sur un carton de Typek A4 fabriqué par Sappi. La présence du logo nous a persuadés d'acheter ce papier, en dépit du fait qu'il était plus cher qu'un autre, également fabriqué par Sappi, mais qui ne portait pas

le label FSC. Le FSC (basé à Bonn, en Allemagne) est un organisme qui certifie, par l'intermédiaire d'agents locaux, que des produits tels que le bois et le papier proviennent de forêts bien gérées. Il s'agit d'une initiative louable, qui vise à éliminer du commerce les produits résultant de l'abattage illégal et à faire en sorte que les forêts soient gérées de manière à minimiser les coûts environnementaux et sociaux. L'idée est que les défenseurs de l'écologie (comme vous-même, cher lecteur) ne devraient acheter que du bois et du papier portant le logo FSC, pour forcer les producteurs à s'amender.

Nous avons du mal à considérer les monocultures industrielles d'arbres exotiques comme des « forêts », mais un petit parcours rapide du site www.fsc.org révèle que le FSC certifie vraiment les produits des plantations comme ceux qui proviennent des (vraies) forêts. L'organisation a adopté 10 « principes et critères de gestion forestière » qui constituent la base de ses évaluations. Les principes 1 à 9 concernent des choses telles que les conséquences de l'extraction des produits forestiers pour l'environnement et la société. Le principe 10 permet de certifier les plantations, et définit de manière générale comment elles doivent être établies et gérées pour pouvoir qualifier.

Les neuf critères pour l'application du principe 10 expliquent avec plus de détail la manière de le faire et, du point de vue écologique, il y a là beaucoup de bonnes choses, y compris des trucs à propos de la conservation de la diversité biologique et de la préservation des fonctions écologiques. Le critère 10.6, par exemple, dit que « le choix des espèces ne [doit] pas entraîner une dégradation à long terme du sol ou de la qualité des cours d'eau, ni une modification substantielle de la structure du réseau hydrique ».

On se demande comment diable une quelconque plantation de pins a jamais pu obtenir ici le feu vert du FSC, mais il suffit de lire attentivement pour en trouver l'explication.

En effet, le FSC est tellement axé sur les forêts que, malgré ses beaux discours sur la conservation de la biodiversité, il ne refuse sa certification qu'aux plantations dont l'établissement a provoqué la destruction des forêts naturelles depuis 1994. (Les plantations qui ont détruit des forêts naturelles avant cette date-là peuvent donc être certifiées.) En outre, les plantations qui détruisent d'autres types d'habitat, comme les prairies, les savanes, etc., sont très bien pour le FSC.

En outre, c'est à l'agent de certification local d'interpréter les principes et critères du FSC en fonction des conditions locales. SGS Qualifor, le principal agent de certification de l'Afrique du Sud, publie sur la toile un aperçu de 71 pages des normes de gestion forestière qu'il applique à l'évaluation des candidats à la certification. Pour chaque critère du FSC, il y a une liste des « indicateurs » ou règles à respecter, et des « vérificateurs » ou exemples des choses spécifiques que les inspecteurs doivent chercher ou confirmer pour s'assurer que les critères du FSC sont respectés.

Dans le cas du critère 10.6 du FSC mentionné plus haut, qui interdit les impacts à long terme sur la quantité d'eau, nous n'avons trouvé aucun indicateur ni vérificateur permettant de déterminer la réduction de l'eau d'écoulement ou du débit d'un fleuve. Ailleurs dans ce document, on mentionne brièvement que les plantations doivent avoir un permis du département de l'eau et de la foresterie, admission implicite que les plantations réduisent effectivement, en général, le débit des cours d'eau.

Même lorsque toutes les plantations des compagnies papetières sont certifiées par le FSC, leurs usines de pâte obtiennent souvent du bois d'autres sources. Le logo sur le carton ne dit pas du tout qui a planté les arbres. Donc, vous pouvez acheter aujourd'hui une boîte de papier qui porte le label « vert » du FSC mais qui contient 30 % d'eau épuisée, de prairies détruites et d'espèces rares menacées, et 70 % de bois venu d'on ne sait où.

Certains militants écologistes avaient demandé au FSC d'arrêter de certifier les plantations d'arbres tant que la révision du principe 10, déjà en cours, ne serait terminée. Le FSC leur a répondu (très poliment) qu'il allait continuer de certifier les plantations. Pourquoi ? Pour de l'argent. Ou plutôt, d'après la version édulcorée du FSC, parce qu'il pense que la majorité de ses membres n'approuverait

pas la suspension de la certification des plantations. Comme par hasard, nombre de ces membres appartiennent à l'industrie du bois.

Il faut que l'industrie du bois participe au FSC pour que celui-ci puisse réussir. Mais il ne faut pas que l'industrie du bois le dirige. Le FSC est une des rares organisations capables de sortir du marché les produits forestiers douteux, mais sa réputation est en train de sombrer dans le fleuve Elands, charriée par les effluents de l'usine de Ngodwana.

Extrait et adapté de : "Selling Our Forests Down The Elands River", Adam Welz, adresse électronique : adamwelz@yahoo.com, 'noseweek' n° 74, décembre 2005, www.noseweek.co.za ; envoyé par Phillip Owen, GEASPHERE, adresse électronique : wac@geasphere.co.za, www.geasphere.co.za.

– Congo (République démocratique) : les ONG font pression pour les droits des peuples au Forum sur les forêts

Le 15 février 2006, le Forum national sur les forêts s'est réuni à Kinshasa. Institutions financières mondiales, autorités gouvernementales, experts de l'environnement, militants pour les droits de l'homme et gens des lieux s'y sont réunis pour parler des moyens de protéger les forêts tropicales de la République démocratique du Congo (l'ancien Zaïre), les plus larges du monde après celles de l'Amazonie.

Des ONG nationales et internationales ont participé à cette manifestation, où elles ont réaffirmé le besoin de gérer durablement les écosystèmes forestiers de la RDC, dans le respect des droits et des intérêts des communautés locales.

Dans leur déclaration, les organisations nationales qui constituent le Réseau Ressources Naturelles ont affirmé : « Lors du dernier Forum, nous avons fait part de nos préoccupations liées aux droits et intérêts des communautés locales et des peuples autochtones ainsi qu'à la préservation des écosystèmes forestiers aujourd'hui menacés et sacrifiés par une politique forestière fondée essentiellement sur l'exploitation industrielle du bois ».

Les ONG ont appuyé le Décret présidentiel de mai 2002, qui avait établi une suspension de l'allocation de nouvelles concessions forestières, mais elles ont également dénoncé que ce décret avait été violé par le gouvernement. Bien que la validité du moratoire ait été réaffirmée en 2005 par un nouveau décret, les ONG nationales ont manifesté que celui-ci était devenu lettre morte du fait de l'absence de contrôles et de l'impunité.

Dans leur déclaration, les ONG nationales ont dénoncé que les partenaires du gouvernement, tels que la FAO et la Banque mondiale, avaient agi sans tenir compte des intérêts des peuples autochtones. Ces deux organismes internationaux ont soutenu l'adoption de nouvelles lois forestières, ainsi qu'un zonage de toute la surface boisée de la RDC qui implique d'ouvrir près de 60 millions d'hectares aux entreprises forestières : « Le Zonage, qui devait être participatif, se fait toujours d'une façon cavalière, alors que la réussite de tout le processus en dépend. La non-consultation des communautés locales et des peuples autochtones démontre à suffisance combien le principe du consentement libre et préalable est sacrifié. Dans le même ordre d'idées, nous fustigeons certaines démarches du Gouvernement congolais et de ses partenaires dans ce processus, comme la FAO qui s'est occupée de la vulgarisation du Code forestier sans avoir tenu compte non seulement de la dimension du pays mais aussi du souci d'atteindre les premiers concernés. » « Cette reproche concerne aussi la Banque Mondiale, qui a sciemment refusé d'appliquer ses politiques et ses directives en ce qui concerne la forêt et les peuples autochtones. Après plusieurs démarches et observations auprès de la Banque Mondiale sur cette question, les organisations autochtones pygmées et accompagnant les pygmées étaient obligées de saisir le Panel d'inspection de la Banque Mondiale afin d'amener cette dernière à changer sa politique en République Démocratique du Congo. »

De leur côté, plusieurs ONG internationales ont appuyé les ONG nationales et recommandé « la sanction immédiate et sévère des sociétés d'exploitation forestière ayant violé le moratoire, en commençant par l'arrêt immédiat de leur exploitation illégale », l'annulation de leurs autres permis d'exploitation l'interdiction d'opérer dans le territoire congolais.

Les ONG internationales ont également considéré comme prioritaire que le zonage soit fait de façon participative, et elles ont recommandé « que soit prévue, comme condition sine qua non de la levée du moratoire, la réalisation d'un plan de zonage participatif visant à reconnaître les droits traditionnels des communautés locales, y compris des peuples autochtones, basé sur le principe de consentement préalable, libre et informé ». Afin d'assurer une implication active des communautés locales, elles ont recommandé également que « les divers processus d'élaboration des mesures d'application du Code forestier soient menés de manière à permettre la prise en compte des droits des communautés locales, y compris des peuples autochtones ».

En réaffirmant leur engagement « à travailler de concert, au côté des communautés locales, avec les partenaires motivés par la mise en place d'une gestion durable des forêts de la RDC, respectueuse des droits et intérêts des communautés locales, y compris des peuples autochtones », les ONG internationales ont appuyé la demande du Réseau Ressources Naturelles, qui dit : « ... nous réitérons nos vœux de voir le Gouvernement et ses partenaires développer d'autres alternatives à l'exploitation industrielle du bois et les mesures d'application concernant la foresterie communautaire dont une priorité serait l'étude sur les produits forestiers non ligneux. Car ceci est une ouverture qui donne plus de garanties de protection de notre écosystème forestier et plus de chances dans le programme de lutte contre la pauvreté ».

La déclaration des ONG de la RDC est disponible sur : <http://www.rainforestfoundationuk.org/s-DRC%20NGO%20statement%20to%20Forest%20Forum%20-%20February%202006>.

La déclaration des ONG internationales au Forum sur les Forêts de la RDC est disponible sur : <http://www.rainforestfoundationuk.org/s-Int.%20NGO%20statement%20to%20DRC%20Forest%20Forum%20-%20February%202006%20-%20French>.

– Kenya : les racines de la sécheresse actuelle

Les récits déchirants sur les gens qui meurent de faim au Kenya mettent au premier plan le problème de la sécheresse et de ses causes. Le Kenya, la nation la plus riche de l'Afrique orientale et un pôle d'attraction pour les touristes qui viennent en foule dans ses réserves et ses parcs pour des vacances safari, traverse une crise très grave en raison du manque de pluies qui affecte ses récoltes. Le nombre des personnes qui risquent de mourir d'inanition ne cesse d'augmenter : de 2,5 millions en décembre à 4 millions aujourd'hui, d'après le ministre kényan des opérations d'urgence.

La sécheresse a toujours été un phénomène climatique naturel caractéristique de la région. Pourtant, deux choses sont venues s'y ajouter maintenant : le déboisement et le changement du climat mondial.

L'évapotranspiration de la dense végétation des forêts contribue fortement à la pluviosité (davantage encore que la mer et les océans) ; la destruction généralisée de ces forêts est l'origine locale de la sécheresse actuelle. On ne connaît que partiellement l'étendue des forêts perdues au Kenya ces dernières années. Il est estimé que le pays ne possède actuellement que moins de deux pour cent de son couvert forestier originel. L'élimination de forêts pour l'établissement de plantations industrielles d'arbres utilisant surtout des essences exotiques, leur transformation en terres agricoles, l'extraction de bois, la suppression de forêts dans le but d'affecter la terre à d'autres usages comme les fermes privées ou les colonies, en sont quelques-unes des causes.

Bien que la déforestation ait été le fait de gens de l'extérieur, on a généralement tendance à jeter le blâme sur les peuples autochtones et à proposer qu'on les expulse des forêts. C'est ce qui est arrivé aux Ogiek, qui avaient vécu dans et de la forêt de Mau depuis des temps immémoriaux, en y cueillant du miel, des fruits sauvages et des noix et en chassant du gibier. Pendant que d'autres forêts kényanes étaient détruites par le « développement », les Ogiek assuraient la conservation de celle-ci grâce à leur mode de gestion traditionnel. Pour renverser la situation, le pays devrait apprendre de leurs pratiques forestières traditionnelles et essayer de les appliquer aux zones boisées qui restent, au lieu d'essayer de les expulser de leur forêt.

D'autre part, il est presque certain que le changement climatique mondial est lui aussi responsable de la sécheresse actuelle. On prédit depuis longtemps que ce changement allait provoquer davantage de phénomènes climatiques extrêmes, tels que la sécheresse, les inondations et les ouragans ; une sécheresse comme celle-ci ne devrait donc étonner personne.

Il faut souligner que la déforestation et le changement climatique sont imputables au Nord industrialisé, dont la richesse et le pouvoir sont provenus – et proviennent encore – de la surexploitation et la surconsommation des ressources des forêts et des terres boisées, surtout de celles du Sud, dans le cadre d'une économie fondée sur les combustibles fossiles. Les deux processus, la déforestation et le brûlage de combustibles fossiles, augmentent les émissions de carbone qui contribuent au réchauffement de la planète. Pour nombre de pays du Sud, comme le Kenya, cela se traduit par des phénomènes climatiques extrêmes comme la sécheresse actuelle, qui aggravent la pauvreté, la souffrance et la faim.

Article fondé sur des informations tirées de : “Underlying Causes of Deforestation and Forest Degradation in Kenya”, Lynette Obare et J.B. Wangwe, <http://www.wrm.org.uy/deforestation/Africa/Kenya.html> ; “Hunger kills in Kenya's north as drought takes toll”, 20 janvier 2006, Nita Bhalla, Reuters News Service, <http://www.planetark.org/dailynewsstory.cfm/newsid/34595/story.htm> ; “Deforestation, Climate Change Magnify East African Drought”, ENS, 16 janvier 2006, http://earthhopenetwork.net/Deforestation_Climate_Change_Magnify_East_African_Drought.htm.

– Tchad - Cameroun: un rapport met en lumière le rôle joué par la Banque européenne d'investissement dans le projet d'extraction pétrolière et d'oléoduc

Un nouveau rapport publié en janvier 2006 par Friends of the Earth International, Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, le réseau CEE Bankwatch et World Economy, Ecology & Development met en lumière le rôle joué par la Banque européenne d'investissement dans le financement de dénommés « projets de développement » dans le Sud, l'Afrique comprise. Or, à qui s'adresse ce développement ? Le rapport, intitulé “The European Investment Bank In The South. In Whose Interest?”, explore les réponses possibles.

La Banque européenne d'investissement (BEI) agit au nom des citoyens européens et des gouvernements de l'Union européenne (UE) auxquels elle appartient. Chaque année, elle destine quelque 45 milliards d'euros de l'argent public à des projets censés contribuer au développement et à la cohésion de l'UE. D'après le rapport, « dans les années 1960 la BEI a commencé à financer des projets en Afrique et, aujourd'hui, environ 10 % de ses investissements se font à l'extérieur de l'Europe, dans des pays comme la Chine ou le Brésil. Ces prêts couvrent un large éventail de projets, qui concernent l'énergie, l'eau, les communications, l'industrie et les intermédiaires financiers. Mais quels en sont les bénéficiaires ? »

Le rapport affirme que la BEI semble répondre aux besoins de ses clients, finançant sans hésiter des projets dont la rentabilité est élevée et garantie, mais qu'elle a rarement financé des projets

environnementaux ou investi dans les énergies renouvelables. Plusieurs études de cas présentées dans le rapport montrent que la BEI a souvent soutenu des projets qui se sont avérés nuisibles pour les populations et l'environnement.

En Afrique, la BEI investit une part considérable du budget de la Commission européenne assigné à la coopération pour le développement (13,5 milliards d'euros pendant les dix dernières années). Cette tendance s'est vue renforcée par la création de la nouvelle Facilité de Cotonou de la banque, qui est censée déboursier 2,2 milliards d'euros du budget de l'UE entre 2003 et 2008. Le rapport montre que les premiers prêts accordés par la Facilité s'adressaient surtout au secteur privé, aux grandes entreprises européennes ou aux grandes sociétés locales. En Afrique comme en Amérique latine, les bénéficiaires préférés des prêts de la BEI appartiennent au secteur des industries extractives.

L'oléoduc Tchad – Cameroun, de 1 070 km de long, qui s'étend du Sud du Tchad jusqu'à la côte atlantique du Cameroun voisin, est le plus grand projet jamais financé par la BEI en Afrique (voir les bulletins 72, 66, 45, 41, 35, 14 et 2 du WRM). D'après le rapport, bien que les travaux aient été complétés plus d'un an avant la date prévue, les mesures d'atténuation environnementales et sociales subissent encore de graves retards et compromettent les objectifs du projet en matière de réduction de la pauvreté.

La Banque mondiale y participe aussi, car son intervention était la condition requise par le consortium ExxonMobil pour accepter ce projet de 3,7 milliards USD. En outre, en 2001 la BEI a accordé des prêts non seulement aux gouvernements du Tchad et du Cameroun (35,7 millions d'euros et 20,3 millions d'euros respectivement), mais à Chevron (34 millions) et à Exxon (54 millions).

Les deux institutions avaient promis que le projet Tchad – Cameroun (qui, théoriquement, devait apporter de 2 à 3 milliards de dollars au Tchad et 550 millions au Cameroun pendant ses 28 années d'activité) allait transformer la richesse pétrolière en bénéfices pour les pauvres, réduisant la pauvreté et favorisant la croissance économique dans les deux pays. Pourtant, en janvier 2001 il a été rendu public que le Tchad avait utilisé une partie des 25 millions de dollars reçus du consortium pétrolier à la signature du contrat pour acheter des armes.

Le rapport dénonce que les deux pays concernés ont occupé, des années durant, les premières positions dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Or, les banques n'ont pas exigé au Cameroun de prendre des dispositions pour la gestion transparente des revenus. Dans le cas du Tchad, la Banque mondiale a exigé l'adoption d'une loi dans ce sens, ainsi que l'établissement d'un Comité de surveillance qui se chargerait d'autoriser les dépenses. Ce système, qui devait assurer une gestion transparente de l'argent, s'est maintenant effondré. En octobre 2005, le gouvernement du Tchad a annoncé qu'il allait modifier substantiellement la loi pour y inclure les dépenses en sécurité, et supprimer le fonds qui avait été mis en réserve pour les générations futures de la période post-pétrolière.

Plusieurs problèmes ont été signalés, et même des violations graves des politiques de la Banque mondiale, surtout en matière d'évaluation environnementale et de santé publique. Les mauvaises conditions sanitaires, l'augmentation de la main d'oeuvre itinérante et la prostitution croissante ont contribué à la propagation de maladies, y compris le VIH et le SIDA.

Le rapport signale que les effets que l'oléoduc est en train d'avoir sur la diversité biologique et sur la faune portent à croire que les considérations d'ordre environnemental n'ont pas été suffisamment prises en compte. Les superviseurs de la Banque mondiale elle-même préviennent que l'accès à des régions lointaines facilité par le projet comporte de graves dangers pour les gorilles et les chimpanzés en péril d'extinction. Les sponsors ont essayé de compenser la perte de diversité biologique le long du tracé de l'oléoduc en établissant ce qu'on appelle des « zones d'exclusion », telles que les parcs nationaux de Campo Ma'an et de Mbam-Djerem, mais il n'a pas été facile de trouver du financement pour la gestion de ces parcs, et leur viabilité est maintenant compromise. La forte pollution par la

poussière aggrave à présent les problèmes de santé, et la mauvaise gestion des effluents de l'extraction pétrolière menace les réserves d'eau souterraines dans la région des puits de pétrole.

Les « pygmées » du peuple Bakola habitent le Sud-Ouest du Cameroun (voir le bulletin n° 87 du WRM). Ils continuent de dépendre surtout de la forêt pour assurer leur subsistance par la chasse et la cueillette. La partie sud de l'oléoduc traverse leurs terres boisées traditionnelles. La BEI n'a pas de politique ni de procédure pour la protection des peuples autochtones. Au Cameroun, la politique opérationnelle de la Banque mondiale sur les peuples autochtones exige que le Plan pour les Peuples autochtones soit défini de façon participative. Pourtant, la banque n'a pas respecté sa propre politique et les peuples semi-nomades n'ont pas été consultés comme il fallait. Ainsi, le Plan pour les Peuples autochtones ne tient pas compte du problème critique de la sécurité territoriale dont dépend la survie des Bakola. De surcroît, rien n'indique que la BEI soit en train de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

La BEI se contente de laisser à la Banque mondiale la supervision et l'évaluation, mais cette dernière a montré qu'elle n'était pas à la hauteur de la tâche. Le rapport conclut que, à moins de prendre des mesures urgentes, l'oléoduc Tchad – Cameroun ne fera qu'ajouter un nouveau chapitre à l'histoire tragique des ressources pillées de l'Afrique.

Article fondé sur des informations tirées de : “The European Investment Bank In The South. In Whose Interest?”, Friends of The Earth International; Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, CEE Bankwatch Network , et World Economy, Ecology & Development, janvier 2006, <http://www.foei.org/publications/pdfs/eibinthesouth.pdf>.

AMÉRIQUE CENTRAL

– Guatemala : deux documentaires sur les conséquences de l'extraction minière

Nous souhaitons communiquer à nos lecteurs l'annonce de deux documentaires sur les effets désastreux de l'industrie minière au Guatemala.

Le premier, qui s'intitule « L'extraction d'or à ciel ouvert au Guatemala ; le projet Marlin », traite des activités d'une entreprise minière transnationale qui a commencé en 1996 à explorer une partie du territoire de San Marcos à la recherche d'or.

En vertu de la Loi sur les mines, approuvée en 1997, les droits à payer pour l'extraction de minéraux ne sont pas élevés et l'importation de biens d'équipement et de fournitures est exonérée d'impôts. Les conditions sont donc très favorables pour que cette activité soit très rentable pour les entreprises. À cela s'ajoute le fait que la Société financière internationale, du Groupe Banque mondiale, a approuvé un prêt de 45 millions pour le financement partiel du projet.

Cette même entreprise extrait de l'or au Honduras par l'intermédiaire d'une filiale ; l'environnement et la santé des populations voisines en subissent des atteintes graves. La méthode d'extraction est celle qui sera utilisée au Guatemala. Avant même que l'exploitation de la mine n'ait démarré, on constate des dommages sérieux à l'écosystème (y compris le manque absolu d'eau dans certaines communautés), des troubles de santé chez la population, des effets socio-économiques négatifs et de graves violations aux droits de l'homme et aux droits autochtones du Peuple Sipakapense.

Le documentaire est une étude de cas sur les effets de la mondialisation sur les peuples autochtones, où l'on retrouve de nombreux perdants et peu de gagnants.

Grâce à la grande diffusion du documentaire, le thème des mines à ciel ouvert utilisant des produits chimiques et de leurs graves conséquences (pour l'environnement, la santé, les droits de l'homme et

les droits autochtones, ainsi que pour la société et l'économie) s'est « installé » au Guatemala. Un nouveau projet de loi minière, plus favorable au pays, est maintenant à l'étude ; en outre, la société civile débat maintenant la question de savoir s'il est convenable ou non que l'industrie minière se développe massivement.

Ce documentaire allait être présenté au cours d'un Forum sur les industries extractives, les peuples autochtones et l'environnement qui devait avoir lieu à l'université Rafael Landívar ; il était prévu qu'un Prix Nobel et des scientifiques allemands experts en la matière y soient présents. Le Forum a été ajourné à deux reprises, puis définitivement annulé.

Le samedi 18 juin 2005, une consultation populaire a été organisée dans la région concernée. Lors de la votation, 2 415 personnes ont dit NON à l'extraction minière, et 30 seulement ont dit OUI.

Le deuxième documentaire s'intitule « L'exploitation du nickel dans les terres mayas : le projet Fénix ».

Il s'agit dans ce cas d'une entreprise minière canadienne qui avait mis en oeuvre un grand projet d'extraction de nickel dans des terres appartenant au Peuple Maya. L'opération avait été abandonnée au début des années quatre-vingts, en raison de la chute du prix international de ce minerai. Aussi bien au cours de la prospection que pendant la période d'exploitation, de graves violations des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones ont été commises.

En décembre 2004, les permis d'exploitation minière ont été renouvelés et, simultanément, on a procédé à la vente simulée de l'entreprise. La méthode d'extraction comportera l'utilisation d'acide sulfurique et le déversement des eaux usées dans le lac d'Izabal, qui fait partie d'une aire écologique protégée.

Le Guatemala ayant signé la Convention 169 de l'OIT (Organisation internationale du travail), il faut organiser au préalable une consultation des habitants indigènes de la zone affectée, pour savoir s'ils acceptent le projet. La consultation n'a pas été faite et les habitants sont majoritairement opposés à la reprise de l'extraction.

Le documentaire raconte, par la voix de témoins, les nombreux problèmes que cette initiative étrangère a soulevés et continuera de provoquer dans la région Q'quechi' : violations des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones, atteintes à la santé des habitants, dévastation environnementale, répercussions négatives sur la société et l'économie de la région.

Les deux documentaires ont été réalisés par Kristina Hille et Mariano Aiello. Pour obtenir des copies, merci d'écrire aux adresses électroniques suivantes : blackspringamericas@gmail.com, marianoaiello@gmail.com.

AMÉRIQUE DU SUD

– Argentine - Chili : un jeune Mapuche opposé à l'avancée des entreprises forestières a demandé l'asile politique

Le 6 décembre, Pascual Pichún Collonao, âgé de 23 ans, membre de la communauté Antonio Ñirripil (située dans le secteur Temulemu de la commune de Traiguén, dans le Sud du Chili), a demandé formellement l'asile politique en Argentine. Ce jeune homme vivait dans la clandestinité depuis novembre 2003, date à laquelle son frère Rafael et lui avaient décidé de ne pas se présenter au tribunal qui, du fait qu'ils ne pouvaient pas payer l'amende qu'il leur avait imposée, leur avait refusé le droit à la liberté surveillée. Les deux frères avaient été condamnés à cinq années de prison pour l'incendie

d'un camion de Forestal Mininco, en mars 2002. À l'heure actuelle, Rafael purge sa peine dans la prison de Traiguén, après avoir été arrêté en juillet 2005.

« Nous sommes des Mapuche, enfants de la terre, et c'est pour cela que nous l'avons toujours défendue. Depuis 1998, notre communauté a défendu sans fléchir notre territoire ancestral, face à l'avancée des entreprises forestières, et nous avons dénoncé les graves préjudices que provoquent les plantations industrielles ; nous avons utilisé tous les espaces publics pour faire sentir notre mécontentement », affirment le lonko (autorité traditionnelle communautaire) Pascual Pichún Paillalao et son fils Rafael dans une lettre qu'ils ont envoyée au secrétariat du Comité d'éligibilité pour le statut de réfugié, à Buenos Aires, en appui de la pétition du jeune Pascual. « Ceci a provoqué une campagne interminable de persécution judiciaire et politique contre notre famille, et contre d'autres membres de notre communauté, constituée par près de 80 familles paysannes d'humble origine. »

En avril 2004, le lonko Pichún Paillalao, père du pétitionnaire, et son pair Aniceto Norín, lonko de la communauté voisine de Didaico, ont été condamnés à 5 ans de prison pour le délit de « menace terroriste ».

« Notre lutte est celle d'un peuple pour ses droits, c'est la lutte d'une communauté pour le bien de ses membres, pour la défense de notre culture, de notre langue, pour la médecine traditionnelle qui vit dans nos forêts, et pour l'eau, qui manque aujourd'hui comme jamais auparavant », expliquent Pichún Paillalao et son fils. « Cela constitue peut-être un acte de 'terrorisme', mais nous avons la conviction qu'il s'agit d'une lutte légitime et que nous ne représentons en aucun cas un 'danger pour la société', comme ont dit le gouvernement chilien et les tribunaux, qui nous ont condamnés pour cette raison, injustement et par des procès d'un racisme honteux. »

D'après Juan Pichún Collonao, porte-parole de la communauté d'Antonio Ñirripil, « la monoculture du pin et de l'eucalyptus provoque l'assèchement des étangs et des ruisseaux ; il est donc difficile que les gens puissent continuer à y vivre. D'autre part, l'air est contaminé par la fumigation (aérienne) avec des produits chimiques, pour que la production soit plus rapide, et aussi par la fumigation terrestre, pour qu'il ne reste que des pins. Cela s'écoule vers les ruisseaux ou vers les puits d'où la plupart des familles mapuche tirent l'eau qu'elles consomment, et provoque des problèmes biologiques. Il y a des enfants qui naissent avec six doigts, des enfants en bas âge qui tombent malades, qui meurent sans qu'on sache pourquoi ».

Vers 1997 les paysans mapuche avaient entrepris une série de « récupérations productives », qui consistaient à occuper de grandes plantations forestières et à les défricher pour y produire des vivres. Ainsi, ils atteignaient deux objectifs : satisfaire leur demande territoriale et freiner la monoculture d'arbres. La réponse de l'État a consisté à criminaliser de plus en plus les mobilisations en appliquant la Loi de Sécurité intérieure de l'État (n° 12.927) et la Loi antiterroriste (n° 18.314), toutes les deux héritées de la dictature.

D'après Juan Pichún Collonao, l'incendie pour lequel ont été condamnés ses frères Pascual et Rafael a été un coup monté par des personnes travaillant dans la propriété Nanchahue, que dirige Juan Agustín Figueroa, un homme de grande influence politique au Chili. Les Mapuche considèrent cet homme – ministre de l'agriculture sous la présidence de Patricio Aylwin (1990-94) et membre du Tribunal constitutionnel jusqu'à une date récente – comme un inquisiteur moderne.

La criminalisation des revendications mapuche au Chili a été dénoncée au plan international depuis presque une décennie ; plusieurs organismes internationaux ont recommandé aux autorités chiliennes d'introduire des changements dans leur politique à l'égard de ce peuple. À l'heure actuelle, une douzaine de dirigeants mapuche sont dans les prisons chiliennes où ils purgent des peines de 5 à 10 ans, tandis qu'un nombre semblable est entré dans la clandestinité. En outre, la répression étatique a coûté la vie au jeune Alex Lemún Saavedra, de 17 ans, assassiné par les Forces spéciales de Carabiniers en novembre 2003, au cours de l'évacuation d'une propriété rurale.

En 1974, peu après l'imposition de la dictature du général Augusto Pinochet au Chili (1973-90), la promulgation du décret 701 pour la promotion de l'industrie forestière s'est traduite par l'octroi de subsides équivalant à presque tous les coûts aux entreprises disposées à investir dans ce secteur. Ce décret et la contre-réforme agraire appliquée par les militaires ont mis fin à la propriété communautaire indigène et liquidé la politique d'accès à la terre du gouvernement socialiste de Salvador Allende (1970-73).

« Après cette décennie-là – affirme Lorena Ojeda, membre de l'Association de Jeunes Professionnels Mapuche Knapuewman, de Temuco – les entreprises ont continué leur expansion sur beaucoup d'hectares du territoire. Ainsi, les communautés mapuche ont commencé à se retrouver cernées par les entreprises forestières ; cela a provoqué un exode rural massif, et la perte d'identité culturelle qui en découle ». À titre d'exemple, signalons que le temu, un arbre qui était très répandu dans le territoire de la communauté Antonio Ñirripil et qui avait un rapport étroit avec la vie spirituelle de ses membres, a disparu maintenant, par suite de la propagation des monocultures.

Hernán Scandizzo, Colectivo Pueblos Originarios – Indymedia Argentina, adresse électronique : herscan@yahoo.com.ar.

Informations supplémentaires: Comisión por el Refugio Político en Argentina a Pascual Pichún Collonao – COPP, libertad_pascualpichun@yahoo.com.ar ; modèle de lettre à envoyer au CEPARE en appui de la pétition d'asile politique de Pascual Pichún Collonao, www.argentina.indymedia.org/news/2006/01/368597.php ; voir aussi les sites : www.nodo50.org/azkintuwe, www.argentina.indymedia.org/features/pueblos.

– Brésil : protestation des Quilombolas contre Aracruz Celulose

En novembre 2005, des centaines de Quilombolas ont marché le long des rues de São Mateus, dans le Nord d'Espírito Santo, pour protester contre Aracruz Celulose, le plus grand producteur du monde de pâte blanchie d'eucalyptus. Sur les pancartes on pouvait lire : « Aracruz Celulose : vous êtes contre la vie, rendez-nous nos terres pour produire des aliments », « Les travailleurs mutilés par Aracruz Celulose revendiquent leurs droits », « Président Lula : l'avenir des peuples indigènes est plus important que l'exportation de pâte ! ». J'ai participé à la marche et parcouru la ville avec les Quilombolas, au son des tambours. Nous sommes allés vers le fleuve, jusqu'à la place où les esclaves étaient débarqués à l'époque coloniale.

Quilombo était le nom donné au Brésil, à cette époque-là, aux communautés d'esclaves évadés. Au dix-septième siècle, les colonisateurs portugais avaient déjà amené dans le pays des centaines de milliers d'esclaves africains. Beaucoup d'entre eux échappèrent. Le quilombo le plus célèbre se trouvait dans une région du Nord-Est du Brésil dénommée Palmares, à cause des palmiers sauvages qui poussaient sur les collines. Vers le milieu du siècle, plus de 30 000 personnes y habitaient, dans de grandes villes fortifiées où il y avait des chapelles, des statues et des palais. Le premier leader de Palmares fut Ganga Zumba, le grand souverain.

Les Portugais envoyèrent maintes expéditions pour essayer de détruire le Quilombo dos Palmares. Elles échouèrent l'une après l'autre. Mais en 1678, Ganga Zumba arriva à une entente avec les Portugais. Les autres leaders quilombolas refusèrent tout accord tant qu'il y aurait des Africains esclaves, et firent de Zumbi, le neveu de Ganga Zumba, leur nouveau chef.

Par la suite, Zumbi fut capturé et décapité en novembre 1695 ; ainsi, presque un siècle de résistance arriva à sa fin. Zumbi devint un héros et le symbole de la liberté des Noirs au Brésil.

Les colonisateurs plantaient des monocultures de canne à sucre pour l'exportation. Les quilombolas plantaient du maïs, des haricots, du manioc, des patates douces, des bananes et des légumes. Ils élevaient des poules et des cochons, pêchaient dans les rivières et chassaient dans la forêt.

Aujourd'hui, une autre monoculture est venue menacer leurs descendants. Aracruz a établi des plantations industrielles d'arbres sur des centaines de milliers d'hectares, dans le territoire des Quilombolas.

Le lendemain de la marche de São Mateus, j'ai visité quelques villages quilombolas avec des activistes de Rede Alerta contra o Deserto Verde (Réseau Alerte contre le Désert vert). Les habitants nous ont raconté comment leur communauté avait été complètement entourée par des plantations d'eucalyptus. « Aracruz a liquidé notre terre », a dit un homme. L'entreprise a acheté la terre très bon marché ou bien frauduleusement, par le biais d'intermédiaires.

Deux cents personnes d'un village ont été employées par Aracruz en tant qu'opérateurs de tronçonneuses, mais à présent elles ont toutes perdu leur travail. « La plupart des gens sont partis depuis l'arrivée d'Aracruz. Ils vivent maintenant dans les favelas des grandes villes comme Vitória », nous a dit un villageois.

Aracruz a pris les meilleures terres, ne laissant aux Quilombolas que les endroits où l'entreprise ne peut pas planter. « Il n'y a même pas assez de place pour garder un cheval », s'est plaint l'un d'eux. « Quand les jeunes se marient, ils n'ont pas de place où aller, donc ils restent ici. Ainsi, chacun a encore moins de terre disponible », a ajouté un autre homme.

Depuis l'établissement des plantations d'Aracruz, les villageois ont des difficultés à trouver de l'eau potable. « Nous avons peur de l'eau. Personne ne la boit. »

Nous avons visité un autre village quilombola, dont les habitants n'ont vendu aucune terre à Aracruz. Ils ont installé un potager biologique où ils produisent des bananes, des jaques, des papayes, du sucre, des ananas, du café, du genipapo (utilisé par les indigènes pour peindre leur peau), des tomates, des fruits de la passion, des herbes et du manioc. Pourtant, bien qu'ils n'utilisent aucun produit chimique, ils ne peuvent pas obtenir un certificat prouvant que leur production est biologique, à cause des pesticides qui arrivent chez eux en provenance des plantations d'eucalyptus d'Aracruz, qui sont juste à côté.

Le contraste est frappant entre les monocultures d'Aracruz et les potagers des quilombolas. D'un côté il y a des fleurs, des arbres fruitiers, des cultures vivrières, des maisons et des gens. De l'autre, rien que des rangées d'eucalyptus. Les villageois nous ont dit qu'ils pouvaient planter du manioc près des plantations pendant deux ans seulement car, après cela, les eucalyptus sont trop grands et le manioc ne reçoit pas suffisamment de soleil. Les arbres d'Aracruz atteignent, en cinq mois, une hauteur de plus de six mètres.

Les villageois ont expliqué qu'ils sont isolés depuis que les plantations ont occupé de plus en plus de terres. « Aracruz est ici depuis plus de 30 ans. Avant cela, nous avions beaucoup d'amis. Les dimanches nous leur rendions visite pour célébrer nos rituels et pour les fêtes. À présent, beaucoup d'entre eux sont partis et certains rituels ne se font plus. »

Un villageois quilombola a expliqué ce qu'ils veulent de l'entreprise : « Aracruz peut exporter sa pâte, d'accord. Mais les gens ont besoin de travail et de récupérer leur propre vie. Aracruz doit résoudre tous ces problèmes avant de pouvoir exporter. » Un autre quilombola l'a dit plus simplement : « Je veux qu'Aracruz disparaisse d'ici ».

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de

– Brésil : les suites de la lutte des Tupinikim et Guarani contre Aracruz Celulose

Après la destruction, en janvier dernier, des villages tupinikim et guarani par les tracteurs de l'entreprise Aracruz Celulose avec l'appui de la police fédérale (voir le bulletin n° 102 du WRM), plusieurs centaines de messages internationaux de solidarité avec la lutte des autochtones pour récupérer les terres qui leur appartiennent légitimement ont été adressés aux autorités brésiliennes.

L'attention accordée par la presse étrangère à la violence de la police et aux nombreuses irrégularités entourant la décision du juge (qui a motivé l'action de la police et sur laquelle le ministère public fédéral est en train d'enquêter) a poussé la maison royale de la Suède à retirer sa participation financière dans la société Aracruz (partenaire de l'entreprise suédo-finnoise Stora Enso dans l'usine de pâte Veracel, située dans l'État de Bahia). La société d'investissement privée de la famille royale suédoise, Gluonen (qui appartient à la princesse héritière Victoria, à son frère le prince Carl Phillip et à sa soeur la princesse Madeleine) avait un paquet d'actions d'Aracruz de grande valeur. Lorsque les médias ont redoublé leurs critiques, ils ont décidé de vendre ces actions ; cette décision a été applaudie par les ONG environnementalistes suédoises.

Le 28 janvier, les Tupinikim et Guarani, avec l'aide de groupes d'appui, de mouvements d'étudiants et du MST (mouvement des paysans sans terre), ont passé la journée à reconstruire le village en ruines d'Olho d'Água.

Dans le domaine juridique, les services du ministère public à Espírito Santo préparent un nouvel appel où ils demandent au juge fédéral d'accorder aux Tupinikim et Guarani le droit d'occuper la zone jusqu'à ce que le gouvernement fédéral prenne une décision définitive au sujet de la démarcation.

Le 30 janvier, avec l'appui de diverses autorités, une délégation de 8 leaders indigènes s'est réunie pendant 30 minutes avec le président de la république, Luíz Inácio 'Lula' da Silva, à l'aéroport de Vitória, à la fin d'une courte visite du président à l'État d'Espírito Santo. Le président leur a promis qu'il enverrait le ministre de la justice, Márcio Thomaz Bastos, parler directement avec eux, pour résoudre le problème de la démarcation.

Lula a tenu sa promesse. Le 9 février, une commission indigène de 20 chefs et leaders s'est réunie pendant une heure et demie avec le ministre de la justice et le président de la FUNAI (agence fédérale pour les affaires indigènes), Mércio Pereira Gomes, qui ont promis de publier la nouvelle étude sur la zone indigène menée en novembre et décembre 2005 pour actualiser et compléter certains aspects des études antérieures faites par la FUNAI entre 1994 et 1998.

L'étude du Groupe de Travail (GT) de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI) menée à Espírito Santo a été publiée fin février. Elle confirme la légitimité des terres indigènes, raconte leur occupation depuis des temps immémoriaux et souligne les « retranchements successifs de leur territoire traditionnel, en fonction de politiques erronées qui, depuis des années, limitent et rendent en quelque sorte inviables les droits et les perspectives des peuples indigènes ». Il s'agit d'une mise à jour d'un premier travail effectué par le GT en 1997, où l'on reconnaissait déjà que les terres du Nord de l'État appartenaient aux autochtones. La confirmation actuelle est un pas très important vers l'homologation définitive des 18 070 hectares en question.

L'étude mentionne aussi la transformation du mode de vie traditionnel que la présence d'Aracruz Celulose a imposée dans la région. Les plantations d'eucalyptus introduites et maintenues par Aracruz Celulose sont considérées comme responsables de « profondes transformations [de l'environnement] que l'entreprise insiste à nier ». Pour le GT, les communautés indigènes se retrouvent aujourd'hui devant une détérioration généralisée des conditions environnementales, qui comprend la destruction des forêts et de la faune, la contamination ou l'assèchement des ruisseaux et l'appauvrissement des sols.

Autrefois, le gibier y était abondant et varié (tatou, pécarí, paca, cotia, cerf, jacu, tamandua, jacutinga, jacupemba, macuco, coati), mais le déboisement a provoqué l'extinction de presque toute la faune autochtone. À l'heure actuelle, l'élevage de poules, cochons, chèvres et vaches, qui n'en est qu'à ses débuts, représente un complément alimentaire et une possibilité de revenus.

Le manque d'eau des fleuves et des ruisseaux proches des villages y est mentionné aussi. D'après le GT, les fleuves et les ruisseaux de la région sont contaminés. D'autre part, les eaux du fleuve Doce ont été détournées vers le fleuve Riacho pour les besoins d'Aracruz Celulose ; cela a fait disparaître ou diminuer considérablement les espèces de poissons traditionnellement utilisées par les indiens, et augmenter le nombre des poissons prédateurs et fortement compétitifs comme le piranha et le poisson-chat africain. Ainsi, les techniciens du GT reconnaissent non seulement la légitimité des terres indigènes mais les préjudices d'ordre culturel, environnemental et social qui ont découlé de l'installation d'Aracruz Celulose dans la région.

Les étapes de l'accord entre les indigènes et la multinationale figurent elles aussi dans l'étude, avec des informations sur la démarcation qui avait été autorisée par le ministre de la justice de l'époque, Iris Resende. Cette démarcation n'avait concerné qu'une partie des terres indigènes et il y avait eu certaines irrégularités, que le ministère public d'Espírito Santo avait reconnues. Les indigènes l'ont considérée comme illégale et c'est elle qui a conduit à l'utilisation des terres par des tiers et à l'épuisement du sol, dont la fertilité est actuellement compromise.

La publication de l'étude marque le début du délai de 90 jours dont dispose la multinationale pour y répondre et pour envoyer son rapport à la FUNAI. Celle-ci aura à son tour 60 jours pour préparer et signer un rapport qui sera présenté au ministère de la justice.

La lutte des Tupinikim et Guarani se poursuit, et ils vous demandent de continuer à les appuyer !

Article fondé sur des informations tirées de : "Follow-up on the violent Federal Police action against the Tupinikim and Guarani indigenous peoples in Brazil", Réseau Alerte contre le Désert vert, 10 février 2006, envoyé par Winfridus Overbeek, FASE – ES, adresse électronique : winnie.fase@terra.com.br ; "Funai publica estudo que confirma ocupação de terras indígenas pela Aracruz Celulosa", Flávia Bernardes ; "Royal News : Sweden's Royals Sell Forestry Shares", Femalefirst, <http://www.femalefirst.co.uk/lost/132772004.htm>.

– Uruguay : les usines de pâte et la participation populaire; la Banque mondiale dans le collimateur

Faisant partie avec le Fonds Monétaire International de la « famille » de Bretton Woods, la Banque mondiale joue, depuis sa création en 1944, un rôle de choix dans la formulation et l'application des politiques macro-économiques des pays du Sud, où elle finance des entreprises publiques et privées pour la mise en oeuvre d'initiatives, de la construction de routes à l'installation d'usines de pâte, qu'elle identifie avec le « développement ».

Les conditions qu'elle fixe à ses prêts se sont traduites par l'application de politiques économiques qui vont de la privatisation de services étatiques ou publics à l'élimination de lois sur le travail et l'environnement, dans le but de réduire au minimum les fonctions de l'État et de laisser à la libre concurrence le soin de s'occuper de « l'intérêt public ». Dans les faits, ces politiques de « développement » ont permis d'insérer les pays du Sud dans l'architecture mondiale fondée sur les liens de dépendance entre le centre et la périphérie.

Dans le cas des plantations industrielles d'arbres, la participation de la Banque mondiale a été décisive; c'est elle qui a apporté les fonds nécessaires pour offrir des « stimulations » (exonérations d'impôts, remboursements, prêts préférentiels, subventions directes et indirectes, etc.) aux entreprises de

plantation forestière et faciliter le démarrage de leur production destinée à l'exportation. Nous l'avons déjà mentionné dans le cas de l'Uruguay (voir le bulletin n° 83 du WRM).

Pourtant, dans ce pays les choses n'ont pas marché sur des roulettes, comme auraient voulu la Banque mondiale et les groupes de l'industrie papetière. Pour ces derniers, le projet d'installation des usines de pâte sur le fleuve Uruguay est devenu une source d'embêtements. L'opposition qu'il a soulevée en Uruguay comme dans l'Argentine voisine – où la mobilisation a été telle que le gouvernement a adopté la position des organisations locales, au point d'avoir des conflits diplomatiques avec l'Uruguay – est une pente difficile à remonter pour la politique de participation de la Banque mondiale.

À cela s'ajoutent les erreurs commises par la Banque en Uruguay. Dans le cadre du processus de consultation et de divulgation relatif à l'évaluation préliminaire de l'impact accumulé des usines de Botnia et Ence (commandée par la Banque à la société Pacific Consultants International), le 14 février dernier la Société financière internationale, institution de la Banque pour les prêts au secteur privé, a organisé une réunion à Montevideo « pour mieux fonder sa décision au moment de considérer le financement » des usines.

Considérant que la réunion avait pour but d'obtenir l'approbation du rapport, le Groupe Guayubira, qui a systématiquement mis en question l'expansion des grandes monocultures d'arbres et leur corollaire, les usines de pâte, a décidé de ne pas y participer. Le groupe avait déjà fait savoir à des fonctionnaires de la Banque mondiale que le rapport d'évaluation en question était tout à fait partial en faveur des plantations d'arbres et des usines de pâte, et qu'il manquait de l'objectivité nécessaire pour servir de base à une discussion sérieuse sur un thème aussi important. Dans ce sens, Guayubira avait recommandé à la Banque de faire améliorer le rapport par la société conseil, afin qu'il devienne un point de départ solide pour la consultation générale souhaitée par la Banque.

La Banque ne l'ayant pas fait, le groupe a décidé de ne pas participer à la réunion, de rendre publiques les principales critiques du rapport et de manifester dans la rue son opposition au financement des usines de pâte (ces critiques figurent sur <http://www.guayubira.org.uy/celulosa/audienciaBM2.html> ; les photos de la manifestation sont disponibles sur http://www.guayubira.org.uy/celulosa/fotos_IFC_BM.html).

D'autre part, le Réseau uruguayen d'ONG environnementalistes, qui participe formellement à la Commission technique de l'environnement (COTAMA) dépendant du ministère de l'environnement, n'avait pas été invité à la réunion. La Banque a pu réparer cette grave omission, mais l'invitation n'est arrivée qu'à la dernière minute et de manière indirecte.

Reconnaissant qu'il s'agit de projets d'un secteur industriel figurant parmi les plus polluants du monde, le Réseau uruguayen d'ONG environnementalistes a présenté lors de l'audience publique ses commentaires de l'étude sur les impacts accumulés. Parmi les arguments les plus importants figurent les suivants : l'étude contient des erreurs techniques importantes, telles que la confusion de l'alse (sábalo) et de la sardine ; les exigences des techniciens de la Direction nationale de l'environnement n'ont pas été respectées ; l'étude manque d'informations scientifiques et de données concrètes suffisantes pour faire une évaluation véridique ; les bénéfices économiques soulèvent des doutes car il n'y a pas d'information officielle sur la génération d'emplois ; étant situés dans une zone franche, ces projets ne paieront pas d'impôts. D'après les estimations du Réseau, « rien qu'au titre de l'IRIC (impôt sur le revenu de l'industrie et du commerce) l'Uruguay manquera de percevoir une somme de l'ordre de 120 millions de dollars par an. Une partie de cette somme – qui s'ajoute aux profits de l'entreprise – sera passible d'un impôt du même genre que percevront l'État finlandais et l'État espagnol. Cela veut dire que l'État uruguayen perdra, au profit des États européens, près de 40 millions de dollars par an, ce qui est inadmissible si l'on compare la situation économique des pays respectifs. De surcroît, en plus de ne pas percevoir des impôts auxquels il a légitimement droit, l'État devra faire une série de dépenses en raison des besoins d'infrastructure et de services de ces activités industrielles. Et en plus de tout cela, on augmentera l'étendue des plantations forestières sans que nous sachions quelles en

seront les répercussions sur l'environnement » (voir le rapport complet sur <http://www.uruguayambiental.com/articulos/RedUruOngAmbCelulosa.pdf>).

La Banque mondiale n'a reçu l'appui d'aucun des acteurs sociaux les plus concernés par le problème. Le groupe Guayubira a décidé de ne pas participer à la consultation en raison du manque de sérieux du rapport dont on allait parler, et il a présenté ses critiques par écrit. Les deux déléguées de Guayubira qui ont voulu faire une brève déclaration pour expliquer cette décision n'ont pas été autorisées à prendre la parole. Le Réseau uruguayen d'ONG environnementalistes, invité à la dernière minute, a présenté des critiques bien fondées sur le rapport qui avait motivé la réunion. L'Association nationale d'ONG n'a même pas été invitée. Le délégué de la Centrale des travailleurs (PIT/CNT), qui figurait parmi les orateurs, a annoncé à la dernière minute qu'il ne pouvait pas s'y rendre ; donc, les travailleurs organisés ont été absents eux aussi. À présent, l'affaire a été reprise par la presse internationale et la Banque mondiale, artisan du processus, est dans la mire...

Raquel Núñez, Mouvement mondial pour les forêts tropicales, adresse électronique : raquelnu@wrm.org.uy

ASIE

– Birmanie : en vendant du bois on achète l'instabilité, la pauvreté et la destruction

La Birmanie, dont la population dépasse 40 millions de personnes, possède une grande variété de régimes pluviaux, de températures, de sols et de reliefs. Cette variété se traduit par de nombreux types de forêts différents, qui vont de la forêt tropicale de l'Himalaya dans le Nord et l'Est, à la forêt de plaine, aux mangroves et aux récifs de corail dans le Sud. L'importance de la Birmanie pour la conservation mondiale découle du fait que le pays contient des écosystèmes, comme la forêt humide péninsulaire, qui ont déjà disparu dans les pays voisins. Les forêts de ces régions sont exceptionnellement riches en plantes et animaux.

L'État de Kachin, situé dans le Nord sur la frontière avec la Chine, est l'une des régions du monde les plus riches en diversité biologique, mais ses forêts sont menacées par l'exploitation clandestine, non durable et destructrice. La plupart du bois produit est illégalement exporté vers Yunnan, en Chine. La Birmanie exporte en Chine aussi bien des bois durs que des bois tendres.

La valeur du commerce illégal – qui a augmenté de presque 60 % entre 2001 et 2004 – a été estimée à 250 millions USD par an, et son volume annuel à plus de 800 000 mètres cubes de bois.

D'après le rapport "A Choice for China. Ending the destruction of Burma's northern frontier forests" publié par Global Witness en octobre 2005, les entreprises forestières ont construit presque 700 kilomètres de routes dans le territoire de Kachin, pour faciliter l'extraction de bois et de minéraux. En outre, ces entreprises pénètrent de plus en plus dans les forêts birmanes pour se procurer du bois, car celles de la frontière entre la Chine et la Birmanie ont déjà été dévastées sur de grandes étendues.

« L'exploitation forestière destructrice qui a lieu en Birmanie provoque une diminution des produits forestiers ligneux et non ligneux disponibles pour la population rurale, et augmente l'incidence de la pauvreté. En outre, la disparition des forêts a un effet adverse sur les réserves d'eau et donc sur la production agricole. Cela entraîne à son tour des problèmes de sécurité alimentaire et la pauvreté. Les communautés locales appauvries sont les plus susceptibles de se tourner vers la culture du pavot », informe Global Witness. La Birmanie est aujourd'hui le deuxième producteur d'opium du monde, après l'Afghanistan. Les trafiquants de drogue ont investi de fortes sommes dans l'exploitation forestière, afin de blanchir des capitaux. D'autre part, les conditions de travail sur la frontière avec la Chine étant très dures, les bûcherons ont recours à la drogue pour y échapper.

L'exploitation forestière est en train d'affecter négativement la population locale et l'environnement. La probabilité d'inondations après les fortes pluies s'accroît avec la déforestation. En juillet 2004, la Birmanie a subi les pires inondations des dernières décennies, aggravées très probablement par le déboisement à la source du fleuve Irrawaddy. L'eau a submergé Myitkyina, la capitale de l'État de Kachin ; il y a eu 3 700 familles affectées et plus de 30 morts.

Après les inondations, un fonctionnaire du Conseil pour la paix et le développement de l'État a donné son avis sur les liens entre ces événements et la déforestation : « Il [le général] a dit... qu'il fallait faire particulièrement attention dans les régions montagneuses comme celle de Kachin, car la déforestation aurait un effet dévastateur sur l'environnement naturel et serait suivie de conditions adverses, de sécheresse et d'inondations. » (The New Light of Myanmar, 26 juillet 2004).

Tout compte fait, le commerce du bois a créé une situation défavorable : il a augmenté les querelles intestines, la corruption, le copinage, les tensions entre les sous-groupes ethniques de la région ; il a renforcé les structures de pouvoir et créé des conditions favorables aux chefs militaires locaux. D'après le rapport de Global Witness, « les recettes du commerce du bois avec la Chine ont financé les conflits dans l'État de Kachin, provoqué des violations des droits de l'homme et aggravé la pauvreté. La concurrence des groupes d'opposition armés et des intérêts commerciaux ou autres pour le contrôle du commerce dans le territoire est une cause de violence et une source d'instabilité qui risque de dépasser la frontière ».

On a du mal à croire que le commerce du bois soit favorable à la stabilité frontalière, au développement ou au progrès politique en Birmanie.

Article fondé sur : "A Choice for China. Ending the destruction of Burma's frontier forests", Global Witness, octobre 2005, <http://www.globalwitness.org/reports/show.php/en.00080.html>.

– Indonésie : le WWF a tort d'appuyer l'élevage de crevettes pour accélérer la récupération d'Aceh après le tsunami

Lors du « Sommet des fruits de mer » organisé dernièrement à Seattle par la Seafood Choice Alliance (29-30 janvier 2006), le « spécialiste en aquaculture » du WWF, Aaron A. McNevin, PhD, a annoncé que le WWF avait constitué l'Alliance pour l'aquaculture durable, qui vise à trouver le moyen de certifier les crevettes d'élevage sur la base des bonnes pratiques de gestion. Il a déclaré en outre que le WWF travaille en ce moment avec le gouvernement de l'Indonésie, la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), le NACA (Réseau des Centres d'aquaculture d'Asie-Pacifique) et la Banque mondiale, au rétablissement des fermes crevetticoles du littoral d'Aceh à Sumatra, en Indonésie, que le tsunami avait détruites.

Le WWF affirme que leur objectif est d'aider les populations locales de pêcheurs de la région à redresser leur économie après les pertes subies par suite du tsunami. D'après McNevin, les fermes de crevettes appartenaient à de petits aquaculteurs, et ce plan pour reconstituer les étangs détruits est la solution que le WWF a trouvée pour aider ces communautés à remettre leur économie sur pied !

Ce « plan de redressement » pour la région d'Aceh est une nouvelle épouvantable pour nombre de ceux qui, depuis des années, s'efforcent d'enrayer l'expansion de l'élevage non durable de crevettes. Après tout, c'est l'industrie crevettière, accompagnée d'autres initiatives non respectueuses de l'environnement, qui a éliminé les mangroves et d'autres caractéristiques importantes de la ceinture verte naturelle du littoral. Cette ceinture verte ou zone tampon avait offert autrefois quelque protection contre les ouragans et les tsunamis, mais elle a été éliminée et nivelée pour y construire des étangs de crevettes, des hôtels touristiques, des marinas et d'autres installations, ce qui a rendu les zones côtières bien plus vulnérables aux catastrophes naturelles comme le tsunami de 2004.

En outre, le bruit a couru que les militaires indonésiens, pour combattre une insurrection de guérilleros qui dure depuis plus de trente ans dans la province d'Aceh, auraient volontairement encouragé le remplacement des mangroves par des étangs de crevettes pour éliminer les endroits où les insurgés pourraient se réfugier.

Bien que le tsunami ait été une catastrophe naturelle provoquée par l'immense tremblement de terre survenu le 26 décembre 2004 au large de Sumatra, près de la province d'Aceh, le nombre élevé des morts qu'il a faits peut être attribué en partie, et même largement, à un désastre non naturel qui était l'oeuvre de l'homme. En effet, avant que les raz de marée n'aient dévasté les côtes de l'Asie et de l'Afrique, la main de l'homme, poussée par la convoitise et l'imprévision, avait préparé le terrain, en défrichant les zones tampon naturelles qui couvraient auparavant ce même littoral si durement frappé par le tsunami. Les grandes mangroves, les récifs de corail, les lits d'algues marines, les dunes, les tourbières et d'autres formations naturelles opposaient des barrières au vent et aux vagues. Une fois ces protections éliminées, toute la force du tsunami s'est abattue sur le littoral dénudé, en multipliant le nombre des victimes, en Afrique orientale comme en Asie.

De nombreux experts qui ont étudié le désastre pensent aujourd'hui que la force du tsunami a été beaucoup moins forte là où les mangroves, les récifs corallins et d'autres barrières naturelles étaient encore en place, et que beaucoup de vies ont été épargnées dans ces régions protégées.

L'alerte avait été donnée longtemps à l'avance, par les écologistes défendant les mangroves, par les communautés locales et par les organisations non gouvernementales (ONG) qui s'opposaient à l'expansion illégale de l'élevage de crevettes, du tourisme et d'autres industries non durables le long de ces côtes.

Les populations locales, autrefois protégées des orages par ces barrières naturelles, se sont vues exposées à un pareil désastre à cause d'un autre désastre préalable : le développement industriel non réglementé et mal planifié dans une région côtière si importante. Ce développement si controversé et souvent illicite a été fortement encouragé et soutenu par des agences financières internationales comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et l'USAID, ainsi que par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU. De telles institutions, elles aussi controversées, devraient être dénoncées pour leur responsabilité dans la mise en oeuvre d'initiatives destructrices et non durables qui ont laissé les régions affectées vulnérables et exposées au coup fatal du tsunami de décembre 2004.

Bien qu'il y ait eu des alertes préalables sur la possibilité d'un tel désastre, rares sont ceux qui les ont écoutées dans le gouvernement ou dans l'industrie. La plupart ont fait la sourde oreille et adopté par contre des politiques de gestion dont on savait qu'elles n'étaient pas durables et qui ont augmenté la destruction des zones côtières protectrices. Tout le long des années 1980 et 1990, l'élevage de crevettes dans ces mêmes régions a reçu des millions de dollars de soutien, de la Banque mondiale, du NACA et de la FAO, par le biais de programmes de recherche et de développement.

« La Banque mondiale a participé activement au lancement de l'industrie crevette en Asie. En plus d'avoir investi 1 685 milliards USD en 1992 dans la pêche et l'agriculture en Inde, la Banque a alloué 425 millions USD au développement de l'aquaculture (Mkherjee, 1994). Une partie substantielle de cette somme semble avoir été destinée à l'intensification et l'expansion des étangs de crevettes. La participation de la Banque mondiale à l'aquaculture crevette, et le développement des couvoirs et autres installations d'élevage de crevettes, sont révélateurs de la tendance à l'intégration internationale, verticalement organisée, de cette industrie (O'Neil, 1994, 10-11)... » (Solon Barraclough et al, *Some Ecological and Social Implications of Commercial Shrimp Farming in Asia*, 1995).

Grâce à l'appui massif de ces agences gouvernementales et intergouvernementales, l'industrie crevette s'est développée rapidement et sans contrôle dans le monde en développement, en particulier dans les régions de mangroves. De nombreux chercheurs qui ont étudié la disparition de ces

forêts considèrent que l'élevage de crevettes en est la cause principale. Les taux de perte des mangroves sont aujourd'hui de 1 à 2 pour cent par an.

Au lieu de rétablir une industrie crevette non durable dans les zones humides de la province d'Aceh, il faudrait proposer des mesures efficaces pour reconstituer la ceinture verte protectrice et redresser à long terme l'économie de la population locale, de manière à éviter la répétition dans l'avenir de l'actuel désastre non naturel. Le WWF doit revoir ses plans pour la récupération après le tsunami. Sa promotion de l'élevage de crevettes comme moyen d'améliorer l'économie des populations littorales pauvres est une grave erreur de jugement et de politique.

Alfredo Quarto, Mangrove Action Project, adresse électronique : mangroveap@olympus.net, www.earthisland.org/map.

- Laos : les plantations d'eucalyptus de la Banque asiatique de développement aggravent la pauvreté

C'est officiel. Le 'Projet de plantations industrielles d'arbres' de la Banque asiatique de développement a aggravé la pauvreté au Laos. Dans un rapport de décembre 2005, le Département d'évaluation des opérations de la Banque (OED) conclut que le projet « n'a pas réussi à améliorer la situation socio-économique de ceux qu'il devait bénéficier, car ces personnes se sont davantage appauvries pour avoir dû rembourser les prêts destinés à financer les plantations perdues. »

La BASD a qualifié d'échec ce projet de plantations industrielles d'arbres, qui s'est étendu de 1993 à 2003 ; quant à sa propre performance, elle l'a considérée comme « médiocre », d'après le Rapport de fin de projet de novembre 2005.

La réponse de la BASD ? Encore un projet de plantations d'arbres au Laos. Le 16 janvier 2006, le conseil d'administration de la banque a approuvé un 'Projet de développement des plantations forestières' d'une durée de six ans. Le projet inclura la création d'un Service laotien des plantations et l'établissement d'environ 9 500 hectares de « petites plantations de subsistance ». La Banque fournira un prêt de 7 millions USD et une subvention de 3 millions USD pour les coûts du projet.

Akmal Siddiq, économiste en chef du projet de la BASD, décrit le Service des plantations du Laos comme « un point d'accès pour l'investissement privé ». Il a dit ceci pendant un atelier de consultation du secteur privé organisé par la BASD à Vientiane en août 2004, dans le but de « présenter des opportunités d'investissement aux multinationales de la pâte et du papier ».

À l'occasion, Siddiq a dit que l'objectif était d'atteindre 500 000 hectares de plantations industrielles d'arbres au Laos d'ici à 2015. Il a ajouté que la BASD considère le Laos comme le producteur de pâte de la région. Parmi les entreprises présentes à l'atelier figuraient Oji Paper (Japon), APRIL (Indonésie), BGA (Laos) et Phoenix Pulp and Paper (Thaïlande).

Il est certain que Siddiq a fait du bon travail en vendant le Laos comme nouvelle cible de l'industrie internationale de la pâte. « Oji Paper Company Ltd, du Japon, à laquelle on a présenté pour la première fois les opportunités offertes par le Laos, en a été si convaincue qu'elle a acheté la BGA Plantation Company Ltd quelques mois plus tard », lit-on dans le rapport de la BASD sur le projet.

Dans le cadre du Projet de plantations industrielles d'arbres, les plantations avaient été établies dans des « forêts dégradées ». Or, d'après le rapport d'évaluation de l'OED, « dans beaucoup de cas, les agriculteurs ont déclaré que ces terres étaient traditionnellement consacrées à l'agriculture itinérante ». Le rapport de fin de projet de la Banque affirme que « la plupart des villages ont été d'avis qu'ils n'avaient pas de forêts dégradées », et ajoute : « la plupart des agriculteurs utilisent la forêt pour récolter des bûches et du bambou, du bois de feu et des produits non ligneux. Joint à la production de riz et à l'élevage de bétail, cet usage de la forêt est l'une des trois sources principales de revenus ».

Ces informations ne semblent pas être parvenues au siège de la BASD à Manille : dans le nouveau projet, « les plantations seront établies dans des forêts dégradées qui ont peu ou point d'autre valeur économique », dit le rapport respectif.

Dans le cadre du projet antérieur, la Banque de Promotion Agricole avait prêté un total de 7 millions USD à des agriculteurs, des individus et des entreprises pour l'établissement de plantations. Beaucoup d'entre elles ont échoué. « La plupart des plantations (d'Eucalyptus camaldulensis) établies et gérées par des agriculteurs et des particuliers ont été improductives ou ont eu de faibles rendements », signale le rapport d'évaluation de l'OED. « Des milliers d'agriculteurs et d'individus inexpérimentés ont été éblouis par la perspective de profits qui étaient en fait inaccessibles ; la plupart d'entre eux ont contracté de lourdes dettes, et se sont retrouvés dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts, leurs plantations ayant échoué ». Les remboursements de plus de 82 pour cent des prêts restent impayés depuis plus d'un an.

D'après le rapport d'évaluation de l'OED, « il y a eu des allégations sur des emprunteurs fantômes, des détournements de fonds, des coûts de développement gonflés et des décaissements excessifs des fonds du prêt. » Le rapport de fin de projet de la BASD utilise le mot « fraude ». L'OED a transmis les accusations de corruption au Département de l'intégrité du bureau de l'auditeur général de la BASD.

Si la Banque s'était davantage efforcée de superviser le projet, son personnel si bien payé aurait peut-être remarqué que quelque chose n'allait pas. Mais l'OED a trouvé que les missions de la Banque incluaient très peu de voyages à l'extérieur de Vientiane. Entre 1996 et 2003, aucun spécialiste en foresterie n'a participé aux missions d'évaluation du projet. Entre juillet 2000 et février 2002, il n'y a eu aucune mission d'évaluation de la Banque.

L'économiste en chef du nouveau projet, Akmal Siddiq, maintient que l'objectif est de réduire la pauvreté. « Le développement des plantations de subsistance est un moyen efficace de réduire la pauvreté », a-t-il dit dans une conférence de presse organisée pour annoncer le projet.

Apparemment, Siddiq ne lit pas les documents de la Banque. Un rapport effectué pendant la préparation du nouveau projet mentionne une « Évaluation participative de la pauvreté » que la BASD a faite au Laos en 2001. Ce rapport dit : « Le message que les villageois ont transmis à l'équipe d'évaluation était le suivant : 'S'il vous plaît, lancez le processus de développement en commençant par développer ce que nous connaissons déjà, c'est-à-dire la culture sur brûlis, le bétail et la forêt'. »

Un autre rapport a été produit pendant la préparation du projet, à partir d'un relèvement fait dans six villages où la BASD prévoit d'établir des plantations d'arbres de croissance rapide. Les consultants de la Banque ont signalé que « ce qui découle des discussions avec les agriculteurs (hommes et femmes) des six villages est que les plantations d'arbres du type proposé par le projet ne figurent pas parmi leurs priorités pour l'amélioration de leurs moyens de vie ».

La BASD affirme que son objectif principal est l'atténuation de la pauvreté, mais elle ment. Ses prêts pour des projets de plantations industrielles d'arbres au Laos révèlent quel est son objectif véritable : forcer l'ouverture du pays aux sociétés multinationales.

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de

– Thaïlande : c'est la population qui protège les forêts, et non l'État

Les forêts peuvent-elles coexister avec les gens ? Cette question si fréquemment posée reviendra sur le tapis si le projet de loi sur les forêts communautaires arrive au parlement pour la votation définitive. Or, il ne s'agit pas de la bonne question. Si nous voulons vraiment protéger les forêts qui restent après

les diverses déprédations commises par l'État, nous devons nous demander si, sans la participation et la surveillance populaires, les forêts peuvent survivre à la mauvaise gestion et à l'exploitation étatique.

En effet, tel est l'essentiel de la version originelle du projet de loi présenté par le peuple. Quels que soient les arguments de ses détracteurs, tout se résume dans la croyance que les villageois, et les populations montagnardes en particulier, sont les destructeurs des forêts et que, sous le contrôle étatique, celles-ci seront en bonnes mains.

Malheureusement, ce mythe est fortement enraciné chez les citoyens des classes moyennes, auxquels l'éducation conventionnelle et les médias ont appris à accuser du déboisement les montagnards et les habitants pauvres des forêts.

Mais quels en sont les vrais coupables ?

En quarante années seulement, les forêts thaïlandaises, qui couvraient autrefois la moitié du pays, se sont réduites à 20 %. Cela ne devrait étonner personne.

En effet, bien que l'exploitation forestière commerciale ait été interdite en 1989, l'exploitation illégale ne s'est pas arrêtée, soutenue par des hommes en uniforme. D'autre part, la politique des gouvernements successifs, qui a consisté à développer les cultures de rente pour l'exportation, a provoqué des défrichages massifs. On peut en dire autant de la politique anti-insurrection des militaires, qui a consisté à éliminer les bastions de la guérilla en construisant des routes et des établissements humains dans les forêts. D'autres forêts encore ont été victimes des grands barrages, des plantations commerciales d'arbres et de l'invasion des grands spéculateurs fonciers.

Pour dissimuler leur échec, les autorités forestières ont augmenté les chiffres du couvert forestier en augmentant le nombre des parcs nationaux et des réserves de faune, tout en y interdisant l'activité humaine.

Le fait est que toutes les forêts ont été longtemps peuplées, autant par leurs habitants autochtones que, plus récemment, par des colons qui étaient venus s'y installer avec l'approbation de l'État. Mais depuis, la loi des parcs nationaux de 1962 a criminalisé plus d'un million de familles pauvres et les a condamnées à la misère de l'expulsion.

Cependant, les autorités forestières continuent de fermer les yeux devant l'exploitation forestière illégale et l'invasion des forêts par des gens influents, et de louer pour des clopinettes de bonnes forêts aux investisseurs en plantations commerciales d'arbres.

Il y a exactement 25 ans, le village de Ban Huay Kaew, à Chiang Mai, fut le premier à lutter pour le droit de la communauté à protéger ses forêts contre l'invasion des investisseurs. Cela devint très vite un mouvement d'ampleur nationale revendiquant la reconnaissance et le soutien de la part de l'État du droit de la population à participer à la conservation des forêts et à les utiliser de façon durable. Cette revendication figure dans la charte de 1997 en tant que droit constitutionnel, d'où le projet de loi sur les forêts communautaires présenté par le peuple.

Mais le gouvernement de Thaksin veut conserver le pouvoir d'expulser à volonté les habitants des forêts. Ainsi, une nouvelle phrase a été ajoutée à la version originelle du projet, accordant aux seules autorités le droit de démarquer des zones de forêt spéciales d'où les villageois devront être expulsés.

Il faut signaler que le gouvernement de Thaksin prévoit de construire d'autres barrages dans les forêts et d'ouvrir davantage les parcs nationaux à l'industrie touristique, ainsi que de lever l'interdiction au tourisme dans les réserves de faune. Il envisage aussi de construire des routes à Thung Yai, un site du patrimoine mondial. La plus forte opposition à ces plans venant surtout des populations des forêts communautaires, l'on comprend que les autorités veuillent les faire partir.

Le mois dernier, Somyong Oongaew, de la forêt communautaire de Nam Nao, à Petchabun, a été le dernier d'une longue liste de combattants des forêts abattus parce qu'ils faisaient obstacle à ceux qui possèdent l'argent et le pouvoir.

Tant que nous ferons des pauvres les boucs émissaires de la déforestation, la lutte des communautés locales pour protéger leurs foyers forestiers sera très ardue. Comme Somyong, bien d'autres défenseurs des forêts risquent d'y perdre leur vie, parce que nous posons la mauvaise question et obtenons donc une mauvaise réponse.

Sanitsuda Ekachai, Bangkok Post, adresse électronique : sanitsudae@bangkokpost.co.th, article envoyé par ECOTERRA International, adresse électronique : mailhub@ecoterra.net, <http://www.ecoterra.org.uk>.